Journée de nettoyage des bords de Loire

Le 15 mai dernier nous avons organisé, à la demande d'une classe de BEP du Lycée Professionnel de la Roche Arnaud, une journée de nettoyage des berges de la Loire sur 2 sites : au niveau de la Chartreuse à Brives-Charensac et au niveau de Durianne sur la commune du Monteil. Les points positifs de cette journée éco-citoyenne furent l'engouement et la volonté spontanée des élèves pour cette action ainsi que la participation par don de petit matériel du magasin Intermarché de Chadrac. Pourtant, les tas d'immondices en tous genres (carcasses métalliques, bouteilles, plastiques, rouleaux de moquette, pneus,...) nous conduisent à penser que la prise de conscience n'est pas encore générale.

Il est également regrettable que la commune de Brives et le SICALA n'aient pas répondu favorablement à nos diverses demandes de participation à cette journée pourtant exemplaire...

Une visite de la déchetterie de Polignac a conclu une journée d'action riche d'enseignements pour ces jeunes, et



Donges-Est (estuaire de la Loire) : la France mise en demeure par la Commission Européenne

L'Europe a répondu favorablement aux attentes des associations et a mis la France en demeure pour son projet d'extension du port autonome de Nantes Saint-Nazaire.

Prétextant depuis bientôt 20 ans une saturation du terminal agroalimentaire de Montoir, le port autonome de Nantes St-Nazaire souhaite étendre ses infrastructures à l'est de la commune de Donges. Là où le bât blesse, c'est qu'une fois de plus, cet aménagement doit se faire au dépend d'une zone naturelle encore sauvegardée : une des dernières zones humides majeures de l'estuaire de la

Cette zone dite Donges-Est est en effet d'une richesse exceptionnelle notamment en ce qui concerne l'aspect ornithologique. En effet, pas moins de 55 espèces nicheuses sont recensées parmi lesquelles 5 figurent en annexe 1 de la Directive "Oiseaux". A noter également la présence de la moitié des espèces de mammifères de Loire-Atlantique (dont la Loutre), de 4 habitats d'intérêt communautaire dont un ensemble remarquable de prés salés et le rôle essentiel du secteur dans le nourrissage des poissons estuariens. La disparition de cette mosaïque de milieux formée d'eau libre, de vasières, de roselières et de prairies serait une perte biologique majeure pour l'estuaire de la Loire.

Ce milieu, d'ailleurs classé en Zone de Protection Spéciale (issue de la Directive Oiseaux), va, si le projet se réalise, être amputé de 750ha de biotopes estuaiens. A ce jour, le secteur d'une extraor dinaire richesse biologique n'a fait l'objet d'aucune mesure nationale de protection et de gestion écologique.

Devant la persistance de doute sur le réel intérêt public majeur de l'aménagement (*), le refus des autorités françaises à rechercher les solutions alternatives au projet de Donges Est et l'absence de mesures de nature à compenser la destruction des zones humides concernées, SOS Loire Vivante (pour le Comité Loire Vivante), Bretagne Vivante-SEPNB et la Ligue pour la Protection des Oiseaux de Loire-Atlantique ont déposé en 2001 une plainte à la Commission Européenne invoquant la violation de la directive européenne 92 - 43 - CEE - Faune - Flore -

Après avoir été interpellé par la Commission Européenne une première fois sur sa docilité envers ses obligations européennes de conservation de la nature, le gouvernement français vient d'être mis en demeure et devra répondre de son manquement à l'application des textes européens relatifs à la conservation des habitats naturels, de la faune et de la flore mais également de ceux relatifs à l'évaluation des incidences de l'aménagement sur l'environnement.

La reconquête de la qualité de l'estuaire, aujourd'hui affichée comme un objectif prioritaire par tous les acteurs du bassin, passe, nous le savons tous, par la préservation des zones humides dont le rôle de rétention des sédiments et d'épuration de l'eau ne sont plus à démontrer.

Comme dans de nombreux domaines, la logique et la cohérence des politiques ne sont pas de mise pour ce projet qui touche à des intérêts économiques gigantesques (370 MF au minimum pour la première phase de travaux) mais dont la rentabilité même est loin d'être assurée.

Finalement la procédure est bloquée jusqu'à ce que la France apporte les éléments demandés en ce qui concerne le respect des Directives Oiseaux et Habitats d'une part et sur la présentation de l'aménagement global du site de Donges-est d'autre part. Dans le cas contraire, la France s'expose à des sanctions financières allant d'amendes à la suppression des financements structurels pour la région Pays de Loire. SOS Loire Vivante reste donc très attentive à la suite donnée à ce dossier...affaire à suivre

(*) Le Syndicat des Dockers de Saint-Nazaire dénonce l'argument de la saturation du terminal agro-alimentaire comme iustification de son extension. Selon lui, aucun embouteillage de navire n'est constaté, il existe des possibilités d'augmenter la productivité par des réaménagements horaires et une modernisation de l'outillage et enfin il considère que le projet est économiquement déséquilibré et que sa rentabilité sera faible.

Une étude pour les sources de Bonnefont



Bonnefont. L'étude explique pourquoi et comment cette source est telle que nous la connaissons aujourd'hui (raisons de la minéralisation...). Le rapport complet est aujourd'hui disponible en français sur les pages web de Bonnefont :

http://www.rivernet.org/loire/ bonnefont/bonfo_f.htm

Rivières d'Images et Fleuves de Mots, édition 2003

Cette 6ee édition du programme pédagogique "Rivières d'Images et Fleuves de Mots" a remporté, cette année encore, un succès important avec 60 classes participantes de la maternelle au collège. Les insectes ligériens étaient à l'honneur et les enfants ont été des plus inspirés par ce thème.

Organisée par SOS Loire Vivante sur le bassin de la Loire pour ERN, l'opération invitait les classes de tous les horizons du bassin à explorer leur affluent local et à en faire une restitution artistique collective.

Petit rappel, ce projet met en avant 2 grands principes :

- le décloisonnement qui associe plusieurs disciplines pour découvrir le milieu rivière (biologie, géographie, francais, patrimoine, art...),

- l'art comme vecteur de connaissance et de restitution du savoir des enfants et aussi le moyen de sensibilisation du grand public à travers l'exposition à la notion de bassin de la Loire.

Malgré les mouvements de grèves qui ont posé quelques problèmes d'acheminement des œuvres, 36 toiles nous ont été envoyées à temps pour l'inauguration de l'exposition qui se tenait cette année dans la ville de Chinon en Indre-et-Loire. Exceptionnellement, et en accord avec le jury, nous délivrerons donc un prix "coup de cœur" fin juin pour les œuvres retardées par les grèves.

L'inauguration officielle de l'exposition a été réalisée le 30 mai en bordure de Vienne sur la promenade du Docteur Matrais à Chinon en présence de nombreuses personnalités, comme M. Dauge, député-maire de la ville de Chinon, et d'un prestigieux jury. De nombreux enfants étaient également présents pour cette journée très ensoleillée, parmi eux, beaucoup d'enfants de la région de Chinon. Pour la première fois, l'exposition des œuvres a pu se faire en bordure de rivière... cela a donné une dimension toute particulière à l'exposition.

Le jury adulte était composé de :

- M. Meny, président du jury, réalisateur et auteur de la soirée thématique sur la Loire diffusée sur Arte fin 2002 ;
- Mme Gibey de la DIREN Centre :
- Mme Champigny, Conseillère pédagogique en Art Plastique ;
- Mme Nicole Bockem, conteuse ;
- M. Daniel Bigot, adjoint à l'éducation à la Mairie de Chinon ;
- Mme Emmanuelle Crepeau du CPIE Val-de-Loire et détachée au Parc Régional Loire Aniou Touraine
- M. Deleplancque Rémi, chargé de mission éducation et culture à la Mission Val-de-Loire:
- M. Adam Pascal de la Fédération de
- Mme Boitard Marie-Noëlle de Loire Vivante Touraine.

Le jury enfant était composé de la :

- classe de CE2 de Mme Merlin, école
- Mirabeau, Chinon ; classe de CE2 de Mme Garcia, Ecole Jean Jaurès, Chinon.

Le jury adulte et le jury enfant ont déterminé les œuvres primées après de longues heures de débat. La sélection a été dure... et restera malgré tout subjective. Les membres du jury ont été marqués par l'intérêt qu'ont eu les enfants à présenter leur petit coin de rivière ou de fleuve. Leurs réalisations contribueront, à travers les expositions à venir, à une meilleure connaissance du bassin de la



Jury en pleine délibération.

L'exposition s'achèvera le 15 juillet. Si vous passez en Indre et Loire, n'hésitez pas à faire un détour par Chinon !!!

Sachez que vous pouvez aussi réserver l'exposition pour la présenter vousmême (école, salle, jardin public etc...). Pour les modalités pratiques, contactez SOS Loire Vivante au 04 71 05 57 88.

La liste des classes gagnantes de la 6 édition du concours :

Prix du jury enfant : nº34 "Les enfants de La loire" - École élémentaire du Bourg, classe de CE1-CE2, 45770 Saran. Coup de cœur du jury adulte : nº12 "Rêve de poissons : le Renaison" - École primaire "Le Colombier", CE2-CM1 -

42370 Renaison. 1er prix arts plastiques : n°20 "Abcdaire de la Loire" - École primaire, classe de CP, 37210 Parçay Meslay.

1er prix poésie : nº16 "Cher Riotord" -Collège Les Champs, classe de 6^{ème}, 42000 Saint-Etienne

Pour voir les photos des gagnants 2003 et avoir plus d'informations sur le programme "Rivières d'Images et Fleuves de Mots", consultez notre site

http://www.rivernet.org/educ/rifm/rivima_f.htm

La session 2004 sera ouverte dès septembre 2003. Pour les écoles intéressées, vous pouvez dès à présent vous renseignez au tél : 04.71.05.57.88. auprès de Cécile Simonet, responsable des projets pédagogiques.

Poème de la classe de 6^{ens} du collège le Palais - 42110 Feurs

La nuit est finie, la vie est tombée.

Autour des réverbères, il neige en été.

Hier encore, la larve dormait comme un loir.

À peine éclose, elle achève sa métamorphose.

Mais à son éveil, elle est amère, l'éphémère :

Sur les rives de la Loire, elle croit voir la mer,

Elle vole un jour, puis la mon d'elle dispose

Sur cette terre où elle n'est qu'une potre.

0